



Communiqué de presse

mai 2010

Les fabricants de palettes EPAL sous la pression de l'augmentation du prix du matériau bois

C'est un véritable défi que doivent actuellement relever les fabricants de palettes EUR/EPAL dans toute l'Europe pour obtenir une quantité suffisante de bois afin de répondre à la demande croissante de palettes. Il existe en effet un important déficit d'approvisionnement.

L'inversion de tendance sur le marché du matériau bois s'est produite en tout début d'année. Du point de vue des fabricants de palettes il semblerait que la crise économique soit visiblement terminée - la demande est en forte croissance.

Le déficit d'approvisionnement en bois est dû à plusieurs causes : d'une part un hiver exceptionnellement long et rigoureux et d'autre part, le faible volume de bois rond disponible qui devient clairement apparent cette année. En raison de la crise générale, les prix de la matière première ont diminué à un niveau inacceptable pour les propriétaires de forêt qui ne trouvent plus aucun intérêt économique à récolter du bois. En raison de cette pénurie de bois rond, certaines scieries ont été contraintes de cesser leur activité de production.

Une demande croissante des palettes conjuguée à un déficit d'offre en bois rond entraîne actuellement une augmentation exceptionnellement forte des prix du matériau bois. Pendant les trois premiers mois de cette année les prix ont augmenté de 38 € par mètre cube (source : EUWID).

Certes, les fluctuations des prix ne sont pas inhabituelles pour le matériau bois, cependant, personne ne peut sérieusement prédire où cette évolution mènera et quelle en sera la limite. Cette situation place les fabricants de palettes EPAL en sérieuse difficulté.

Naturellement, les fabricants de palettes sont dans l'obligation, dans la mesure du possible, de répercuter ces augmentations brutales des prix à leurs clients. En raison des engagements contractuels les augmentations des prix dans le secteur de la palette ne prennent effet qu'avec un certain retard. Souvent les fabricants sont forcés d'ajuster les contrats en cours afin de pouvoir assurer leur propre approvisionnement.

Sachant qu'une palette EPAL/EUR se compose de 0,045 m³ de bois, une augmentation des prix du bois de seulement 10,00 € par m³ se traduit par une augmentation en coûts de matière première de 0,45 € par palette.

Selon les évaluations des experts, l'augmentation des prix dans l'industrie du sciage se poursuivra au moins pendant plusieurs mois avant qu'on puisse s'attendre à une période de la consolidation.

Contact (siège de l'EPAL, en Allemagne) :

EPAL Generalsekretariat
Alexandr Becker
An der Speichern 6
D - 48157 Münster

Téléphone : (+)49 251 284 3971
Fax : (+)49 251 284 972
e-mail Becker@epal-pallets.org

Contact en France : *Comité national français de l'EPAL*

*Jean-Marie TANGUY
QUALIPAL - EPAL France
6, rue François 1er
75008 Paris*

*Téléphone : 01 56 69 52 07
Fax : 01 56 69 52 08
e-mail : jmtanguy@gmail.com*

<http://www.qualipal.fr>